



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Le 19 septembre 2024

Le conseil de la communauté de communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du conseil de communauté : 13 septembre 2024

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 22 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Elisabeth BOIVIN, Christian BOCQUET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Carole BERNIGAUD à Yvan SONNERAT
Dominique BOUVET à Christophe GUITTON
Jean-Pierre CHAMBARD à Pierre AGERON
François DAVIET à Brigitte TERRIER
Karine FALCONNAT à Fabienne DREME
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Cécile LOUP FOREST à Henri CARELLI
Virginie MATHIEU à Elodie DONDIN
Christiane MICHEL à Yves GUILLOTTE
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

Secrétaire de séance : Elodie DONDIN

N° 2024-81 : Attribution du marché de travaux de construction d'une déchetterie intercommunale

Madame Séverine MUGNIER, Vice-Présidente en charge de la gestion des déchets, rapporteur

Dans le cadre du projet de construction d'une déchetterie intercommunale à La Balme de Sillingy, la CCFU a lancé une consultation en procédure adaptée le 19/06/2024 pour le marché de travaux.

L'estimation du montant des travaux au stade DCE était de 2 675 881,30 € HT (hors PSE).

Le marché est composé de 9 lots :

- Lot n°1 : Terrassement - VRD
- Lot n°2 : Revêtements de surfaces extérieures
- Lot n°3 : Bâtiments / Auvents
- Lot n°4 : Chauffage, ventilation, sanitaires
- Lot n°5 : Electricité
- Lot n°6 : Espaces verts, clôtures et portails
- Lot n°7 : Gestion d'accès
- Lot n°8 : Ponts-bascules
- Lot n°9 : Compacteurs et bennes

Suite à la remise des offres du 26/07/2024, une phase de négociation a été réalisée pour les lots n°1, 2, 3, 4 et 5.

Au vu du rapport d'analyse des offres remis par le bureau TECTA SAS, économiste de l'équipe de maîtrise d'œuvre, la commission d'appel d'offres, réunie le 17 septembre 2024, propose de retenir les entreprises suivantes, pour un montant total de 2 554 329,75€ H.T :

- Pour le lot n°1 : l'entreprise DUCLOS TP (sous-traitant CECCON BTP), pour un montant de 677 927,50 € H.T,
- Pour le lot n°2 : l'entreprise COLAS FRANCE, pour un montant de 299 723,00 € H.T,
- Pour le lot n°3 : l'entreprise MONTESSUIT ET FILS SAS, pour un montant de 1 279 900,00 € H.T (PSE « remplacement du bardage bois par du composite » comprise),
- Pour le lot n°4 : l'entreprise ALPES SAVOIE PLOMBERIE, pour un montant de 75 662,00 € H.T,
- Pour le lot n°5 : l'entreprise BEE SARL, pour un montant de 93 425,50 € H.T,
- Pour le lot n°6 : le groupement SAEV (mandataire) / C'CLOT, pour un montant de 64 044,50 € H.T,
- Pour le lot n°7 : l'entreprise NETVLM, pour un montant de 33 317,25 € H.T,
- Pour le lot n°9 : l'entreprise G. GILLARD SAS, pour un montant de 30 330,00 € H.T,

Au regard de l'absence de besoin confirmée, le lot n°8 « Ponts-bascules » est déclaré sans suite.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**attribuer** les marchés aux entreprises ci-dessus proposées,
- D'**autoriser** monsieur le Président à signer les marchés et les pièces afférentes,
- De **souligner** que les crédits suffisants figurent au budget général.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**La secrétaire de séance,
Elodie DONDIN**

